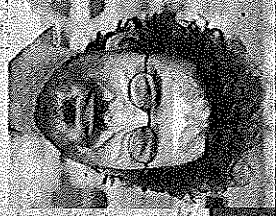


L'INVITÉ DE LA SEMAINE

MATHIEU BONDUELLE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

Les juges, des obstacles à contourner pour exaucer les vœux présidentiels.

Pierre Pytkowicz



Deux textes liberticides sont actuellement examinés au Parlement, sans susciter de véritable débat public. Il s'agit d'abord du projet de loi

d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (l'oppsi 2), qui offre un condensé de l'idéologie primaire et dangereuse gouvernant depuis plusieurs années le traitement des questions de « sécurité ». En fait de « performance », ses promoteurs renouvellent l'exploit

de concilier l'inutile et l'inacceptable, l'absurde et l'injuste : généralisation de la vidéosurveillance, extension du fichage, augmentation des pouvoirs de la police municipale, création d'une milice baptisée « réserve civile », filtrage policier des sites Internet, dépistages

contraints, évacuation administrative en 48 heures et destruction des habitations précaires, extension des peines planchers, couvre-feu pour les mineurs de treize ans, création d'un délit de vente à la sauvette, instauration d'une forme de comparaison immédiate devant le tribunal pour enfants...

L'exploit de concilier l'inutile et l'inacceptable, l'absurde et l'injuste.

La liste serait trop longue. Pour en savoir plus, on peut revoir *Brazil* (1) ou se rendre sur le blog du collectif Liberté-Egalité-Justice (<http://lej.blog.free.fr/>), à l'origine d'un appel signé par 65 organisations. Il s'agit ensuite du projet de loi Besson sur l'immigration, placé sous le signe

d'un véritable racisme d'Etat qui construit méthodiquement « l'étranger » comme un sujet de non-droit (2).

Ce texte poursuit trois objectifs :

1. Propager une conception morcelée de la nationalité qui suggère l'appartenance d'une ligne de fracture originelle entre « bons » et « mauvais ». Français. 2. Légaliser la stigmatisation des Roms, promus au rang de nouveaux boucs émissaires.

3. Réduire à la portion congrue les droits des étrangers en situation irrégulière.

Signe des temps : ces deux symptômes d'un projet de société inégalitaire et paranoïaque envisagent le droit et les juges comme des obstacles à contourner pour exaucer les vœux présidentiels. Il est encore temps de dire non !

(1) Film d'anticipation de Terry Gilliam (1985).